

Sommaire

1	GENERALITES	2
1.1	Généralités	2
1.2	Contenu des travaux	3
1.3	Réservations prises et scellements	3
1.4	Gravois et nettoyage	3
1.5	Hygiène, sécurité et conditions de travail	3
1.6	Coordination de sécurité	3
1.7	Coordination avec les autres corps d'état	4
2	DESCRIPTION DES OUVRAGES	4
2.1	NOTA	4
2.2	MENUISERIES EXTERIEURES PVC	4
2.2.1	Profilés	4
2.3	FENETRES	5
2.3.1	Châssis oscillo-battant	5
2.3.2	Fenêtre oscillo-battante	5
2.3.3	Fenêtres 2 vantaux	5
2.4	PORTES OU PORTES-FENETRES	5
2.4.1	Porte de service	5
2.4.2	Baies coulissantes	6
2.4.3	Porte d'entrée en acier	6
2.5	DIVERS	6
2.5.1	Volets roulants	6
2.5.2	Porte sectionnelle	6
2.5.3	Entrées d'air	7
3	OPTIONS	7
3.1	Portail 2 vantaux en alu	7

1 GENERALITES

1.1 Généralités

Les travaux au titre du présent lot, seront exécutés conformément aux D.T.U, Normes et règlements en vigueur à la date d'exécution des travaux et notamment suivant la liste non limitative ci-après :

- Agrément du C.S.T.B. cahier n° 1163 (directe commune pour l'évaluation des produits en PVC rigide, utilisés dans le bâtiment).
- Choix des fenêtres en fonction de leur exposition.
- D.T.U. n° 39.1 - Travaux de vitrerie.
- D.T.U. n° 39.4 - Miroiterie et vitrerie en verre épais.
- D.T.U. N° 36.1/37.1 - Travaux de menuiserie.
- Label N.F 60 - Label quincaillerie SNFQ.
- NF P. 23.416 - Ferrage des Châssis et imposte à soufflet et basculant.
- NF A. 91.450 - Traitement de surface des métaux (anodisation).
- Cahier des prescriptions techniques n° 137 édité par le C.S.T.B.

Les travaux devront être conformes au projet et plans d'exécution. Avant toute exécution, l'entrepreneur devra vérifier le traçage, les cotes, les niveaux, les aplombs des murs extérieurs, les réservations éventuelles pour scellements, les feuillures, etc.

Tous les Châssis et baies vitrés seront réalisés en bois ou en profilés extrudés creux en PVC blanc, possédant un avis technique du C.S.T.B. et capable de résister à la lumière, aux intempéries et aux ultraviolets.

Les profilés P.V.C comporteront 3 chambres et seront conçus de manière à pouvoir recevoir des renforts en acier galvanisé. Ces renforts seront incorporés dans une chambre parfaitement étanche à chaque fois que les dimensions et les normes et prescriptions du fabricant l'imposeront.

Les eaux d'infiltration seront parfaitement drainées à travers les chambres extérieures.

Des renforcements complémentaires seront mis en œuvre, si nécessaires, en fonction des dimensions des ensembles P.V.C (raidisseurs verticaux et horizontaux).

Les profilés dormants et ouvrants devront pouvoir recevoir tous les profilés complémentaires tels que tapées d'isolation, fourrures d'habillage, etc.

Les dimensions des ouvertures sont données en tableaux donc avant la mise en fabrication, l'entrepreneur titulaire du présent lot, devra se rendre sur place pour prendre toutes les dimensions nécessaires pour l'exécution de ses menuiseries.

L'étanchéité à l'eau, à l'air et au vent sera assurée par des joints à lèvres intérieurs et extérieurs résistant aux intempéries et conservant une élasticité permanente. Les menuiseries répondront toutes au classement A3,E3,V2 du label Acotherm. Le procès-verbal de classement AEV des menuiseries mises en oeuvre devra être transmis au Maître d'Œuvre.

Le vitrage isolant sera maintenu par des parclozes avec incorporation d'un joint périphérique en néoprène.

Les articles de quincaillerie seront de première qualité, issus de marques hautement réputées, portant le label S.N.F.Q., suivant prescription et choix du Maître d'Œuvre.

Avant toute exécution, l'entrepreneur sera tenu de remettre au Maître d'Œuvre, tous les plans d'exécution, note de calculs et agrément des ouvrages et matériaux employés.

Avant commencement d'exécution, l'entrepreneur devra vérifier sur place si l'état du chantier, et notamment l'implantation des appuis de tous genres sur lesquels devront reposer ses ouvrages sont corrects et conformes aux dessins d'exécution. Dans le cas contraire, il en aviserait le Maître d'Oeuvre pour suite à donner.

L'entrepreneur devra la protection de tous ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.

L'entrepreneur devra communiquer au Maître d'Œuvre et au Bureau de Contrôle pour avis, les plans d'exécution correspondant à ces ouvrages avec tous les détails concernant notamment les principes adoptés pour l'étanchéité, la nature et l'emplacement des fixations, etc.

Les procès-verbaux d'essais de compatibilité et d'adhérence/cohésion des joints mis en oeuvre avec le PVC utilisé devront également être transmis au Maître d'Oeuvre et au Bureau de Contrôle.

Les coffres devront obligatoirement avoir une hauteur suffisante pour arriver jusque sous le plafond.

1.2 Contenu des travaux

Les prix remis par l'entrepreneur devront inclure :

- la pose des menuiseries compris vitrage, quincaillerie et pièces accessoires nécessaires au montage,
- le chargement en atelier, le transport sur chantier et le déchargement
- le réglage sur place des éléments,
- la fourniture des engins de levage et les échafaudages nécessaires à bonne exécution de ce lot,
- la fourniture et la pose des pièces d'ancrage scellées dans les maçonneries.

1.3 Réservations prises et scellements

L'entreprise devra toutes les fixations et scellements de ses ouvrages, ainsi que les garnissages, joints d'étanchéité et calfeutremments.

Les dimensions des ouvertures sont données en tableaux et devront être vérifiées sur place avant exécution.

Toutes les menuiseries sont prévues pour recevoir un vitrage, maintenu par des parcloles clipsées avec joint d'étanchéité à l'air et à l'eau, compris joints entre dormants et ouvrants.

Tous les habillages nécessaires, renforts, bavettes sont à prévoir.

Toutes les menuiseries comporteront un jet d'eau, sur la face extérieure des ouvrants.

Il sera prévu un système de récupération des buées de condensation avec goulottes d'évacuation, sans qu'il soit possible qu'il y ait refoulement sous pression du vent.

1.4 Gravois et nettoyage

Tous les déblais, déchets et gravois provenant des travaux du présent lot sont évacués aux décharges publiques par le titulaire du présent lot.

Il est rappelé à l'entrepreneur de veiller à ce qu'aucun dégât ou salissure quelconque ne soit fait aux ouvrages des autres corporations.

1.5 Hygiène, sécurité et conditions de travail

Les règles d'hygiène et sécurité des travailleurs seront conformément au code du travail, livre 2, titre 2, décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié et complété.

1.6 Coordination de sécurité

Principales obligations de l'entrepreneur, du travailleur indépendant ou du sous-traitant :

- respecter et appliquer les principes généraux de prévention, articles L. 230-2, L. 235-1, L. 235-18 ;
- rédiger et tenir à jour les P.P.S.P.S., les transmettre aux organismes officiels (I.T., C.R.A.M., et O.P.P.B.T.P.) au coordonnateur ou au maître d'ouvrage et les conserver pendant cinq ans à compter de la réception de l'ouvrage, articles L. 235-7, R. 238-26 à R. 238-36 ;

- participer et laisser participer les salariés au C.I.S.S.C.T., articles L. 235-11 à L. 235-14, R. 238-46 à R. 238-56 ;
- respecter les obligations résultant du plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (P.G.C.S.P.S.), articles L. 235-1, L. 235-18, livre II et décrets non codifiés ;
- respecter les obligations issues du livre II du code du travail, notamment les grands décrets techniques (8 janvier 1965, etc.) ;
- viser le R.J.C. et répondre aux observations ou notifications du coordonnateur, article R. 238-19.

1.7 **Coordination avec les autres corps d'état**

L'entrepreneur devra réaliser ses ouvrages en parfaite coordination avec tous les autres corps d'état.

Il devra prévoir dans son étude, toutes les sujétions d'exécution entraînées, en cours de réalisation; par l'incorporation des éléments des différents corps d'état, étant entendu que ces sujétions sont incluses dans le prix et dans le délai imposé.

Il s'engage à fournir tous les renseignements nécessaires à l'établissement et à l'exploitation du planning.

2 **DESCRIPTION DES OUVRAGES**

2.1 **NOTA**

Les articles ci-dessous décrivent 1 pavillon. L'entreprise devra répondre pour les 2 pavillons

2.2 **MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

2.2.1 **Profilés**

Menuiseries en PVC, compris ferrage et quincaillerie nécessaire. Fourrures d'isolation et habillages. Vitrage en verre isolant suivant description ci-après, étanchéité périphérique assurée par double joint en élastomère.

Toutes les menuiseries seront classées A3- V3- E2. Le classement avec le certificat CEKAL, seront transmis au Maître d'Œuvre. Vitrage isolant 10/10/4 pour toutes les menuiseries.

Joint d'étanchéité entre dormant et tableau par mastic de 1ère catégorie et calfeutrement nécessaire.

Le Dne des bouches d'entrées d'air devra être supérieur à 39 dB (A) route.

2.3

FENETRES

2.3.1

Châssis oscillo-battant

Châssis 1 vantail, ouvrant en oscillo-battant, réalisées en PVC blanc, compris ferrage par paumelles, compas, support d'angle et crémonne encastrée, poignée et toute quincaillerie nécessaire. Fourrures d'isolation et habillage. Vitrage en verre isolant 4/16/4 avec 1 face glace clair et 1 face en vitrage imprimé, étanchéité périphérique assurée par double joint en élastomère.
Joint d'étanchéité entre dormant et tableau par mastic de 1ère catégorie.

Localisation :

- Châssis de 0,60 x 0,95 m sur salle d'eau, en façade avant.

2.3.2

Fenêtre oscillo-battante

Fenêtre à 2 vantaux, ouvrante en oscillo-battant, réalisées en PVC blanc, compris ferrage par paumelles, compas, support d'angle et crémonne encastrée, poignée et toute quincaillerie nécessaire. Fourrures d'isolation et habillage. Vitrage en verre isolant 4/16/4 avec 2 faces glace claire, étanchéité périphérique assurée par double joint en élastomère.
Joint d'étanchéité entre dormant et tableau par mastic de 1ère catégorie.

Localisation :

- Fenêtres de 1,00 x 1,05 m sur cuisine, en façade arrière.

2.3.3

Fenêtres 2 vantaux

Fenêtre à 2 vantaux ouvrants à la française, en PVC blanc, compris ferrage avec crémonne encastrée, poignée et autre quincaillerie nécessaire. Fourrures d'isolation et habillages. Vitrage en verre isolant 4/16/4 avec 2 faces glace claire, étanchéité périphérique assurée par double joint en élastomère.
Joint d'étanchéité entre dormant et tableau par mastic de 1ère catégorie.

Localisation :

- Fenêtres de 1,00 x 1,25 m.ht, sur chambres.

2.4

PORTES OU PORTES-FENETRES

2.4.1

Porte de service

Porte à 1 vantail, réalisée en profilés PVC blanc, ouvrante à la française, comprenant montants verticaux, traverses haute, basse avec remplissage en PVC, compris habillages nécessaires et étanchéité périphérique.

Jet d'eau en partie basse, bas de pente formant goutte d'eau évitant les infiltrations d'eau.

Quincaillerie nécessaire comprenant paumelles, gâche, et manœuvre par béquille double en nylon type NORMBAU ou équivalent, compris serrure à canon de sûreté et rosace pour clé.

Localisation :

- Porte de service de 0,90 x 2,15 m ht, sur le cellier
-

2.4.2 **Baies coulissantes**

Baies coulissantes réalisées en PVC blanc, compris verrouillage par poignées cuvette 3 points, guidage et antidégondage des vantaux et autre quincaillerie nécessaire. Fourrures d'isolation et habillages. Vitrage en verre isolant 4/16/4 à 2 faces glace claire, étanchéité périphérique assurée par double joint en élastomère.

Localisation :

- Baie coulissante de 2,40 x 2,15 m ht, sur séjour, en façade arrière
- Baie coulissante de 1,80 x 2,15 m ht sur salon, en façade avant.

2.4.3 **Porte d'entrée en acier**

Porte d'entrée en acier type MIAMI de chez BEL'M ou équivalent, en acier constitué d'un dormant en aluminium assurant la rupture de pont thermique et d'un ouvrant de 48 mm composé de 2 parements acier postformés traités anti-corrosion séparés par un isolant thermique (mousse polyuréthane). Double vitrage sablé rainuré classe P2A pour la partie vitrée. Joint isophonique et thermique. Serrure multipoints, ensemble poigné sur plaque couleur argent, et toutes autres sujétions.

Teinte RAL 9016 blanc

$U_w = 1,2 \text{ Wm}^2/\text{K}$

Localisation :

- Pour porte d'entrée sur salon

2.5 **DIVERS**

2.5.1 **Volets roulants**

Volets roulants et coffres en aluminium composé d'un tablier constitué de lames tubulaires autoportées en aluminium prélaqué, teinte blanche.

Coulisses fixes en aluminium anodisé avec joints isophoniques

Arbre tubulaire profilé en tôle acier galvanisé équipé de ressorts compensateurs.

Manœuvre électrique.

Localisation :

- Pour fenêtres de 1,00 x 1,25 m ht
- Pour fenêtre de 1,00 x 1,05 m ht
- Pour baie coulissante de 2,40 x 2,15 m ht
- Pour baie coulissante de 1,80 x 2,15 m ht

2.5.2 **Porte sectionnelle**

Fourniture et pose d'une porte sectionnelle en acier galvanisé avec panneaux sandwich de type ISO 20 Monobloc de chez NOVOFERM ou équivalent.

Tablier composé de panneaux sandwich d'épaisseur 20mm injectés de mousse de polyuréthane à haut pouvoir isolant (coefficient $1\text{W}/\text{m}^2\text{K}$), sans CFC, entre deux faces en tôle d'acier galvanisé. Face extérieure aspect prélaquée blanc RAL 9016, face intérieure granité blanc RAL 9002.

Esthétique : cassettes embouties moulurées

Guidage par double rails horizontaux et galets polyamide réglables

Calfeutrage par joints souples en périphérie et entre les panneaux. Etanchéité basse par joint tubulaire en appui sur le sol.

Équilibrage par pack multi-ressort de traction inscrit dans l'hubriserie.

Sécurité câbles d'équilibrage entièrement intégrés dans l'hubrisserie. Profil spécial anti-pince doigts intérieur et extérieur entre les panneaux.

(suivant normes européennes)

Verrouillage horizontal 1 point, à pêne rotatif. Poignée basse intérieure de tirage fournie (à installer).

Livraison monobloc, prête à poser

Résistance au vent : Classe 5 selon la norme EN N° 13241-1

Poignée de manœuvre.

Ensemble motorisation type Novoporte ou équivalent :

L'ensemble « porte + moteur » est certifié conforme aux dernières normes européennes en vigueur EN 13241-1.

- Force de traction 550N nominale

- Déplacement du chariot moteur à l'intérieur du rail de guidage en C

- Transmission positive par courroie crantée

- Chariot moteur relié au boîtier de commande par un câble spirale

- Bloc de commande déporté à fixer sur un mur latéral. Alimentation du boîtier de commande : prise électrique

- Bouton poussoir, boutons de programmation et éclairage intégrés au boîtier de commande mural (*fixé à hauteur d'homme*)

- Démarrage progressif et ralentissement en fin de course

- Sécurité des utilisateurs grâce au système de détection d'obstacles (*avec inversement du mouvement de la porte à la fermeture et arrêt total de la porte en cas de résistance à l'ouverture*)

- Double verrouillage : sécurité anti-effraction par irréversibilité du motoréducteur

- Fourni avec 2 télécommandes à 2 fonctions 433 MHz, système anti-piratage « Rolling code »

- Déverrouillage manuel de l'intérieur à l'aide du cordon de tirage et re-verrouillage par pression sur bouton placé sur le capot moteur

- Ouverture spécifique piéton (environ 1 mètre) ou une aération (environ 10 cm)

- Consommation en veille : 0.5 W

Localisation :

- Pour porte de garage de 2,40 x 2,00 m ht, en façade avant.

2.5.3 Entrées d'air

L'entreprise prévoira la pose des entrées d'air hygro-réglables type EHL 6-45 ALDES fournies par le plombier.

3 OPTIONS

3.1 Portail 2 vantaux en alu

Fourniture et pose d'un portail à 2 vantaux en aluminium laqué de 3,50 x 1,80 m.ht, teinte au choix du Maître d'ouvrage, avec soubassement plein et partie haute à barreaudage, y compris serrure à canon de sûreté.

Localisation :

- Pour portail au droit des places de jour, entre poteaux réalisé par le lot Maçonnerie.